

PAR COURRIEL

Québec, le 20 janvier 2017

**Objet : Demande d'accès à l'information**  
N/Réf. 0101-286

Monsieur,

La présente fait suite à votre demande d'accès reçue le 17 janvier 2017 par laquelle vous désirez obtenir de la Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq) :

« les informations suivantes pour chacune des journées de pêche de la saison 2016 dans la réserve St-Maurice :

- 1) la date
- 2) le nombre de pêcheurs
- 3) le nombre de prises
- 4) le poids total des prises
- 5) l'effort de pêche : nombre d'heures de pêche

Cette demande concerne les lacs suivants :

Bec-Scie, Camp, Clairval, Duck, Écarté, Gros-Bec, Laviolette, Long, Maringouins, Milord, Moineaux, Pierre, Plongeon Huard, Polette, Portage, Rocher, Saint-Thomas, Swasey, Truite, Wessonneau. »

Vous trouverez ci-joint un document répondant à votre demande.

Considérant que votre demande a été traitée conformément aux dispositions de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, nous vous rappelons que vous pouvez demander la révision de la présente décision à la Commission d'accès à l'information, sur demande faite dans les trente (30) jours de la date de la présente décision, en vous conformant aux articles 135 et suivants de la loi précitée. À cette fin, un avis de recours est joint à la présente.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La vice-présidente – Affaires corporatives  
et secrétaire générale

« Original signé »

Nelly Rodrigue, avocate, ASC

p. j. Statistiques  
Avis de recours